

Nos valeurs

01
Respect

02
Ouverture

03
Motivation

04
Autonomie

CODE de vie

AU COLLÈGE SAINT-HILAIRE, J'UTILISE UN ORDINATEUR QUI :



Répond aux critères du guide de spécifications;



Dans le respect des personnes, de leur vie privée et ce, tant dans la communication de messages que d'images ;



Dans le respect du projet éducatif du Collège ;



En me conformant aux usages du citoyen numérique responsable;



Dans le respect des mesures de sécurité établies par le Collège



Utilisation

- En début de période, mon portable est fermé. J'attends l'autorisation de mon enseignant.e pour m'en servir.
- Durant les cours, j'utilise mon portable uniquement pour des tâches scolaires (le clavardage, les jeux, les courriels, les sites web sont interdits à moins d'avis contraire de l'enseignant.e).
- Je m'assure que mon portable est placé en mode silence. Si je dois visionner une vidéo, je m'assure d'utiliser mes écouteurs.
- Je fais mes mises à jour régulièrement, à la maison.
- J'utilise un contenu approprié comme écran de veille ou fond d'écran.
- En classe, j'ai mon portable avec moi en tout temps. En cas d'oubli, j'ai la responsabilité d'aller en emprunter un avant le début des cours.
- Je m'assure que ma pile est chargée en tout temps donc je branche mon portable à la maison tous les soirs.
- Je respecte les droits d'auteur en me limitant aux téléchargements légaux et en utilisant le matériel didactique et les logiciels autorisés.
- Un problème technique n'est pas une excuse pour ne pas effectuer un travail.



Respect, sécurité et intégrité

- Je prends soin de mon portable (étui) et ne le laisse jamais sans surveillance.
- J'utilise mon portable de manière respectueuse et ne diffuse aucune information pouvant porter atteinte à la vie privée ou à l'image d'autrui.
- Je ne suis pas autorisé.e à enregistrer, transmettre ou publier des images ou des vidéos de personnes, à moins d'avoir reçu l'autorisation d'un.e enseignant.e.
- Je respecte les autres, tant dans le monde virtuel que dans la vraie vie et ne participe à aucune forme de cyberintimidation.
- Je ne prends contrôle du projecteur que sur invitation de mon enseignant.e à présenter quelque chose.
- Le contenu de mon portable peut être inspecté en tout temps par le personnel du Collège. Sur demande, je remets immédiatement mon portable à un membre du personnel.
- Je ne divulgue pas mes mots de passe et n'utilise pas l'identité de quelqu'un d'autre

Au cours de l'année scolaire, des règles supplémentaires concernant l'utilisation des portables personnels pourraient être ajoutées.